

ART ET NATURE AU DOMAINE REGIONAL DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

Dans le bulletin de septembre, nous avons rencontré Madame Isabelle Gaudron, Vice-Présidente de la Région Centre, Déléguée à la Culture, qui nous avait parlé de la Politique de la Région en matière de Parcs et Jardins.

Le volet le plus important de la politique culturelle du Conseil Régional concerne le Domaine de Chaumont sur Loire et concerne les Parcs et Jardins. L'association du Conservatoire des Jardins de Chaumont sur Loire préside aux destinées du Festival des Jardins depuis 15 ans. Le Conseil régional apporte chaque année son soutien financier au festival. Notre association a été à l'origine de ce Festival et à ce titre siège au Conseil d'Administration. Depuis la disparition de Jean Paul Pigeat, le Conservatoire est dirigé par Christian Mary qui a su redonner au festival une nouvelle impulsion avec un record de visiteurs en 2006 : 183 000 et un excellent résultat pour 2007 avec 162 000 visiteurs.

Le Conseil Régional s'est porté acquéreur du Domaine de Chaumont : le château, les communs, le parc et la ferme. Cette décision, ce choix politique ambitieux et courageux va bien au delà de l'acquisition d'un monument historique avec une vocation uniquement touristique.

Les élus régionaux comptent transformer le Domaine Régional de Chaumont sur Loire en vitrine de la création artistique et en faire un haut lieu national et international de l'art. Et cette volonté s'ancre fortement sur la tradition du festival des jardins, car l'Art et la Nature seront intimement liés.

Madame Chantal Collet-Dumond, directrice de l'EPCC de Chaumont, a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} septembre. Enthousiaste pour ce grand projet, elle nous a fait part de ses réflexions et de sa volonté de faire du domaine de Chaumont un lieu de rencontre culturelle pour tous les publics.

Un programme ambitieux qui renoue avec l'histoire de Chaumont « lieu d'invention, de création et de fantaisie » tout en créant une dynamique contemporaine nationale et internationale.

Aucun autre lieu en Europe ne travaille sur ce concept innovant. « Art et Nature » en sera le fil vert.

« Le Domaine de Chaumont-sur-Loire est, depuis le 1^{er} février 2007, propriété de la Région Centre, qui vient de créer un nouvel établissement public de coopération culturelle destiné à mettre en œuvre un ambitieux projet artistique. La Région Centre est l'une des premières collectivités territoriales à s'être portée candidate à l'acquisition d'un Domaine national, particulièrement prestigieux, en raison de son passé et de son exceptionnelle situation en bord de Loire, paysage classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce nouvel établissement public a pour mission d'assurer, d'une part, la protection et la mise en valeur de l'ensemble des composantes immobilières et mobilières du Domaine, comprenant le Château, les écuries, les dépendances, le parc, les collections... ayant appartenu à l'Etat, héritées notamment de la famille de Broglie, mais dont l'histoire fut aussi liée à Diane de Poitiers et Catherine de Médicis et, d'autre part, de développer un ensemble d'activités centrées sur la création contemporaine, dans le Château et dans le Parc, incluant le célèbre festival international des jardins, créé en 1992 par Jean-Paul Pigeat.

Dans un total respect du site et de son histoire, suscitant un dialogue constant entre patrimoine et création contemporaine, le Domaine de Chaumont-sur-Loire mettra en œuvre une programmation vivante et diversifiée, tout au long de l'année, portant sur le lien entre art et nature, dans le Château, dans le Parc et bien évidemment dans le cadre du Festival des jardins. Toutes activités (installations, interventions artistiques, expositions de photographies, colloques, rencontres...) étant liées à cette thématique, le Domaine de Chaumont sur Loire sera amené à devenir le « premier Centre d'Art et de Nature entièrement voué à la relation de la nature et de la culture, de la création artistique et de l'invention paysagère ».

Parallèlement au Festival 2008 qui portera sur le thème « des jardins en partage » avec le paysagiste Louis BENECH, comme président du jury, Iannis KOUNELLIS sera l'hôte du Château dans des espaces jusqu'ici inaccessibles à la visite, tandis qu'Erik SAMAKH devrait intervenir dans le parc. »



« Le château et son exceptionnelle situation en bord de Loire »



Festival des Jardins 2007

Crédit photo : FestivalChaumont5_Perdereau07

L'EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) rassemble le Conservatoire, le Festival, le château et le parc. Le conseil d'administration de l'EPCC, composé de 13 membres, est présidé par Monsieur François Barré, Président du Centre Pompidou de 1993 à 1996, premier Directeur de l'Architecture et du Patrimoine en 1998, actuel Président des Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles et Président du Centre d'Architecture Arc en Rêve à Bordeaux.